

Compte-rendu de la 68^{ème} réunion
du Comité d'Entreprise
du CFAI Alsace
Le 28 aout 2014 de 9 h 00 à 11 h 30

PRESENTS :

Direction : M. François AECK, Mme Nathalie GROSS.

Membres FO du CE deuxième collège : David FERNANDEZ, Joël PETERSCHMITT,

Délégué syndical FO : Sébastien DEFER.

ABSENT EXCUSE Membres FO du CE deuxième collège : Fabrice SIMONKLEIN.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2014

Le compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2014 est validé par les membres du CE.

2) Effectifs salariés du CFAI Alsace

Le CFAI compte 95 salariés : soit 26 administratifs, 38 formateurs permanents, 4 techniciens et personnel de service et 27 vacataires dont 4 fonctionnaires.

Variations d'effectifs :

- Non reconduction de contrat pour 5 personnels vacataires (Mr NACERI, LISSE, MOLINA, VILLE, et MME BODET).

Prévisions d'embauches :

- Mademoiselle STRASSER Jordanne en tant qu'apprentie en licence pro AQSEE (assistante qualité sécurité environnement en entreprise) du 1/09/2014 au 31/07/2015.

- MME MAIROT Sandrine en CDI à 75% au service développement à partir du 13/09/2014.

3) Rentrée 2014

Le Président nous remet un tableau « Point recrutement 2014 » au 25 Aout.

Bonne rentrée des apprentis en école d'ingénieurs. Le nombre de candidatures dans nos centres et dans les établissements par délégation est globalement satisfaisant et se rapproche des objectifs malgré quelques sections qui sont à la limite de l'ouverture de groupe (Objectif : 1250 apprenants).

4) Planning prochaines élections des DUP (délégués uniques du personnel) et du CHSCT

Election des membres du CHSCT par les membres de la DUP le 30/10/2014.

Premier tour des élections des membres de la DUP (Délégation unique du personnel CE+DP(délégué du personnel)) le 6/11/2014 par les salariés.

5) Questions collège ouvrier :

-sur quelle(s) base(s) les primes exceptionnelles ont-elles été versées : prorata assiduité ? motivation ? implication ?... ?

Les critères d'évaluation des primes sont identiques depuis 3 ans pour tout le personnel quel que soit le collège, renseigné par les responsables (cf. doc ci-joint).

-les entretiens individuels de progrès seront-ils à nouveau d'actualité cette année ? si non, un audit peut-il être mis en place pour chaque salarié pour connaître son avis sur sa situation professionnelle dans l'entreprise (bien-être, mal-être, souhait d'évolution, ...).

Oui, courant octobre pour tous les salariés.

-certains salariés ont reçu une notification d'augmentation légale de salaires ; pourquoi d'autres non ?

La direction reconnaît qu'il y a eu un « raté » dans la remise du document concernant une partie du personnel du service développement lié à la réorganisation du service. Ce manquement sera rectifié par les responsables pour octobre.